

couvert avec le rouleau. Dans l'automne, ces plantes ont encore été consommées sur place.—4<sup>ème</sup> année : blé avec graine de trèfle.—5<sup>ème</sup> année : 2 récoltes de trèfle plâtre.—6<sup>ème</sup> année : blé d'automne.

Nous citons ce fait plutôt comme tout à fait singulier, que comme digne d'être imité, car il exige des travaux considérables sans donner de grands bénéfices.

Dans les environs de Lille et de Douai on trouve les assolements suivants :

1<sup>ère</sup> année : lin engraisé.—2<sup>de</sup> année : blé.—3<sup>ème</sup> année : fèves engraisées et binées.—4<sup>ème</sup> année : orge avec graine de trèfle.—5<sup>ème</sup> année : trèfle.—6<sup>ème</sup> année : blé.

Autre.—1<sup>ère</sup> année : tabac engraisé.—2<sup>de</sup> année : mélange de vesces, de pois, de fèves et de graines de différentes espèces.—3<sup>ème</sup> année : chanvre engraisé.—4<sup>ème</sup> année : orge et graine de trèfle.—5<sup>ème</sup> année : trèfle.—6<sup>ème</sup> année : blé.

Sur les vieilles prairies que l'on juge nécessaire de faire rentrer dans la rotation, la terre étant presque toujours d'une fécondité très grande, on peut suivre l'assolement suivant :

1<sup>ère</sup> année : choux non engraisé.—2<sup>de</sup> année : avoine.—3<sup>ème</sup> année : fèves.—4<sup>ème</sup> année : blé.—5<sup>ème</sup> année : fèves engraisées.—6<sup>ème</sup> année : blé.

Voici un second exemple :

1<sup>ère</sup> année : avoine sans engrais.—2<sup>de</sup> année : lin sans engrais.—3<sup>ème</sup> année : blé sans engrais.—4<sup>ème</sup> année : mélange de vesce et de seigle pour fourrage.—5<sup>ème</sup> année : chanvre engraisé.—6<sup>ème</sup> année : blé dans lequel on sème de la graine pour une prairie artificielle, dont la durée varie suivant la nature de la plante.

#### En terres légères et peu fécondes.

Dans la Campine, sur des sables arides, supportés par un banc de tuf ferrugineux, plus infertile encore que la couche labourable, avec une culture opiniâtre, on est parvenu à rendre le sol très-productif par les deux rotations suivantes :

1<sup>ère</sup> année : patates engraisées.—2<sup>de</sup> année : orge et trèfle.—3<sup>ème</sup> année : trèfle.—4<sup>ème</sup> année : seigle.—5<sup>ème</sup> année : navets ou sarrasin consommés sur le champ ou enfouis ; 6<sup>ème</sup> année : seigle.

1<sup>ère</sup> année : patates comme dans le cas précédent.—2<sup>de</sup> année : seigle également engraisé, sur lequel on sème au printemps un mélange de navets et de carottes. Après la récolte de seigle, le mélange de carottes ou de navets fournit une excellente nourriture pour les bestiaux.—3<sup>ème</sup> année, orge et trèfle mêlés encore de navets et de carottes.—4<sup>ème</sup> année : trèfle.—5<sup>ème</sup> année : trèfle coupé une première fois, puis retourné ensuite.—6<sup>ème</sup> année : seigle.

Un autre assolement de six ans a été adopté avec succès sur des terres d'une semblable nature :

1<sup>ère</sup> année : carottes, navets, ou patates fumées.—2<sup>de</sup> année : blé ou orge avec graine de prairie artificielle.—3<sup>ème</sup> année : prairie.—4<sup>ème</sup> année : pâturage.—5<sup>ème</sup> année : pâturage.—6<sup>ème</sup> année : céréales.

Avec cet assolement recommandé par sir J. Sainclair, les terres sablonneuses ou graveleuses de diverses parties de l'Angleterre donnent un produit considérable, et au lieu d'être épuisées, augmentent en fertilité. Si les récoltes ne sont pas aussi multipliées qu'on pourrait l'attendre d'une rotation de 6 ans, on ne doit pas perdre de vue que les dépenses sont peu considérables et qu'il est des cas où l'on ne doit pas compromettre de trop grandes avances sur un mauvais terrain.

#### Assolement de sept ans.

Jusqu'à présent, à côté des céréales, des légumes et des plantes utilisées dans les arts, nous avons à peine remarqué des prairies artificielles qui occupassent le sol plus d'une année. Maintenant nous allons voir successivement paraître des prairies d'une plus longue durée. Les rotations de sept ans, bien qu'elles se prêtent aux mêmes combinaisons que toutes celles qui précèdent, nous en offrirons de fréquents exemples.

Avec un assolement de sept ans, on peut avoir pour but d'obtenir quatre soles de céréales et trois soles seulement de prairies, pourvu que le terrain soit très riche :

1<sup>ère</sup> année : navets.—2<sup>de</sup> année : orge.—3<sup>ème</sup> année : fèves (gourganes).—4<sup>ème</sup> année : blé.—5<sup>ème</sup> année : orge.—6<sup>ème</sup> année : trèfle.—7<sup>ème</sup> année : blé.

Mais une telle méthode ou toute autre analogue ne peut être recommandée que comme une rare exception. Ordinairement, si on adopte l'assolement de sept ans de préférence à celle de six ans, c'est plutôt pour éloigner le retour des blés que pour les rapprocher ; c'est de plus pour augmenter le nombre des cultures améliorantes. Ainsi, en commençant la rotation par une culture sarclée on aura, la 2<sup>de</sup> année : céréales avec graine de trèfle.—3<sup>ème</sup> année : trèfle.—4<sup>ème</sup> année : céréale.—5<sup>ème</sup> année : culture sarclée et engraisée.—6<sup>ème</sup> année : fourrage annuel, vesce ou autre plante légumineuse.—7<sup>ème</sup> année : céréales.

On obtient ainsi trois céréales, deux cultures sarclées ou industrielles et deux prairies artificielles ; sans compter les récoltes doubles que le climat peut permettre.

D'autres fois on ne fait entrer dans l'assolement de sept ans les céréales que deux fois et nous croyons que c'est le meilleur moyen de réparer les forces d'une terre fatiguée, de conserver à un sol sa fertilité première. Cette pratique doit surtout être suivie sur les terres d'une faible valeur.

1 <sup>ère</sup> année.	2 <sup>de</sup> année.	3 <sup>ème</sup> année.	4 <sup>ème</sup> année.
Culture sarclée.	Céréales avec graines de bon	Prairie	Prairie
Prairie	Pavage	Pavage	Céréales
5 <sup>ème</sup> année.	6 <sup>ème</sup> année.	7 <sup>ème</sup> année.	

Dans les terres plus fortes que légères on trouve en France l'assolement suivant :

1<sup>ère</sup> année : vesce comme fourrage vert.—2<sup>de</sup> année : légumes engraisés.—3<sup>ème</sup> année : céréales avec graine de prairie.—4<sup>ème</sup> année : prairie.—5<sup>ème</sup> année : blé d'automne.—6<sup>ème</sup> année : fèves (gourganes) engraisées.—7<sup>ème</sup> année : blé.

Nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper que cet assolement peut être suivi avec avantage dans toutes les parties du Canada, surtout loin des villes. Ce qui peut procurer le bien-être et la richesse à nos cultivateurs c'est la grande production du fourrage. Une longue expérience prouve que ceux de nos cultivateurs qui élèvent et entretiennent le plus grand nombre d'animaux sont ceux qui récoltent le plus et font le plus d'argent avec leur terre.